



Compte-rendu du conseil d'école extraordinaire Mardi 16 janvier 2018

Personnes présentes :

Représentants de l'administration : M. Gilles SANSEBASTIAN, directeur de l'école primaire (Président de séance); Mme Patricia REYNAUD, proviseur-adjoint; Mme Hélène AUBLE, DAF.

Représentants des personnels : Mme Corinne MARCEL-HUET; Mme Marine JULIAN; Mme Marielle AWAD; Mme Jennifer ZERATHE; Mme Annabel LEPINETTE; Mme Stéphanie DUCORNEZ; Mme Marion BOUSCARLE; Mme Séverine YAMAGUCHI; M. Christophe SCHMITLIN.

Représentants des parents d'élèves FLT – FAPEE : Mme Murielle INO; Mme Hélène KATO; Mme Tomoko TAKEUCHI; Mme Romana GAJDA; Mme Elisabeth BEAUFORT; M. Hatem EL-NASHAR; M. Pierre-François VILQUIN.

Absents excusés :

Représentants de l'administration : M. Philippe EXELMANS, proviseur, chef de l'établissement; Mme Goudet-Trotet, Inspectrice de l'Education Nationale en résidence à Pékin.

Représentants des parents d'élèves FLT – FAPEE : Mme Priscilla BERGERET; M. Guillaume FERNET (remplacé par Mme Elisabeth BEAUFORT); M. Simon SERVERIN (remplacé par Mme Romana GAJDA).

Ordre du jour : Point unique

- Déménagement à l'école No. 6 de certains niveaux du primaire.

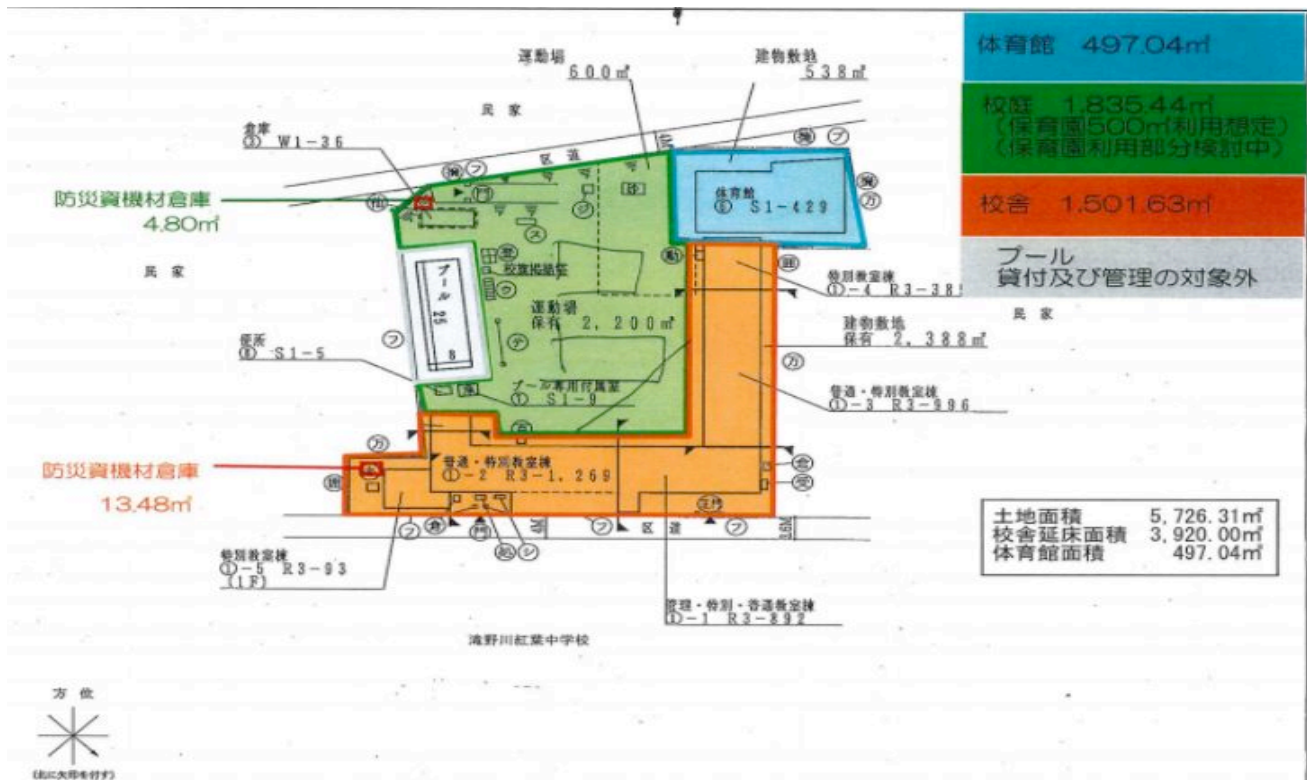
Déroulement de la séance :

Le conseil commence à 16h avec un mot d'accueil de la part du Président de séance, M. SANSEBASTIAN, directeur de l'école primaire. Souhaitant la bienvenue aux parents et au corps enseignant, il procède à la désignation des secrétaires de séance (Mme Jennifer ZERATHE, enseignante des classes bilingues GS et CP, est désignée secrétaire et M. Hatem EL-NASHAR, parent d'élève, représentant FLT est désigné secrétaire adjoint) pour la rédaction du compte-rendu.

Il explique que ce conseil d'école extraordinaire se réunit pour un avis sur le déménagement à l'école No. 6, appelée pour l'instant « Annexe », et rappelle que le conseil est une instance consultée pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école.

Il indique que le lycée a déjà eu une réflexion sur les besoins à trouver des locaux supplémentaires, compte tenu de la conjoncture actuelle et la croissance constante des effectifs. La problématique se pose avec le nombre important de demandes d'inscriptions, la contrainte posée par la dimension actuelle des locaux et la forte présence de parents français déjà installés depuis un certain temps ou qui arrivent en cours d'année.

Le directeur avoue que le lycée a de la chance d'avoir trouvé un site aussi près de l'établissement, et donne ensuite un aperçu général de l'Annexe : bâtiment (partie en couleur orange), cour (partie en couleur verte), gymnase (en bleu) et piscine (en blanc, inutilisable).



Il explique que le conseil des maîtres s'est tenu le 10 janvier, et a décidé de commencer par le déménagement d'un seul niveau (classes de CM2) pour la rentrée 2018.

Mme Patricia REYNAUD, proviseur-adjoint, prend la parole pour préciser que les contraintes du secondaire se développent comme au primaire : ouverture d'une 4^{ème} classe de 6^{ème} et d'une 4^{ème} classe de 5^{ème}, ainsi qu'une 5^{ème} classe de 6^{ème} dans trois ans. En même temps, le lycée commence à accueillir de nouveaux élèves en 1^{ère} et terminale (les effectifs de ces classes étaient auparavant des montées de cohorte).

Elle explique que la croissance des effectifs amène le lycée à une saturation complète. Le secondaire a vraiment besoin de récupérer les 4 salles du dernier étage déjà accordées au primaire il y a trois ans. Elle ajoute qu'aucune salle n'est disponible au secondaire, d'où l'inquiétude de l'équipe administrative envers les examens en cours de formation ou les examens en expression orale, et la possibilité d'annuler des cours.

Le proviseur-adjoint souligne également que l'Annexe pourra libérer 9 salles de l'établissement ; une partie serait récupérée par le secondaire et l'autre par le primaire.

Côté travaux, le LFI Tokyo aura recours à un cabinet d'étude japonais, composé notamment d'architectes. Ce cabinet fera une proposition (vers le mois de février) après avoir reçu le cahier des charges, et une décision sera prise le plus vite possible pour entamer les travaux nécessaires au printemps en vue d'un déménagement en septembre 2018. Le prochain conseil d'école, prévu en mars 2018, abordera ce point en détail.

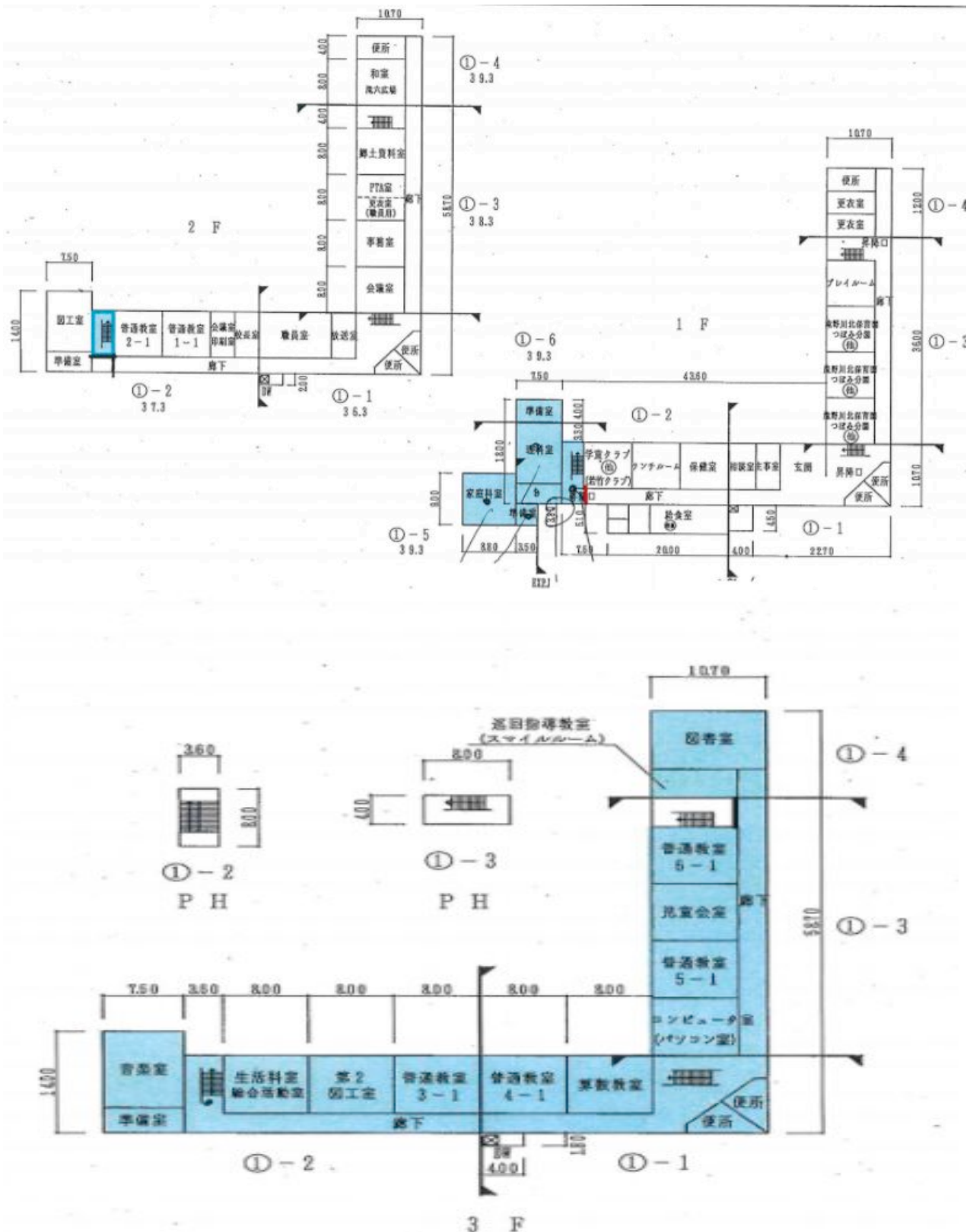
Le conseil passe en revue le schéma de l'école No. 6 (ci-dessous) :

- Une entrée fixe sera dédiée au LFI Tokyo, autre que l'entrée principale.

- Au rez-de-chaussée (1F), il y a deux salles dédiées au lycée. La première pourrait être réservée à l'accueil et au secrétariat, tandis que la deuxième plus grande pourrait être le réfectoire avec des lavabos déjà installés.
- Tout le 1^{er} étage (2F) est réservé pour une autre crèche qui vient temporairement pendant la rénovation de leurs locaux (pour une durée de 4 ans). Le lycée peut utiliser la cage d'escalier du 1^{er} étage.
- Tout le 2^{ème} étage (3F) est réservé au lycée avec 9 salles de la même dimension que les salles de cours de l'établissement + 2 autres salles plus grandes (une d'entre elles pourrait être la bibliothèque).
- La plupart des salles sont climatisées.
- Les couloirs sont spacieux et lumineux, avec des murs vitrés à la manière japonaise et des ouvertures d'aération.
- Les toilettes sont mixtes avec style occidental et japonais.
- La cour sera cohabitée par les élèves du lycée et les enfants de la crèche. On aura besoin de définir les temps d'utilisation plus tard.
- Des associations du quartier occuperont certainement quelques salles du 1^{er} étage (2F) durant la journée, ainsi que le gymnase le soir (les modalités de partage des espaces ne sont pas encore définies).
- 1 seul escalier est réservé au LFI Tokyo pour accéder au 2^{ème} étage, et 1 escalier supplémentaire en cas d'urgence (évacuation).

Côté logistique et budgétaire, le LFI Tokyo prévoit à court terme un déménagement pour 2 niveaux de l'élémentaire (CM1 et CM2), et une location sur 4 ans avec objectif d'acheter l'Annexe dans l'avenir. La proposition faite par l'administration sur ce sujet est de déménager les deux niveaux CM1 et CM2 (10 classes en 2019 et 11 classes en 2020).

Mme AUBLE, Directrice Administrative et Financière, souligne que l'enveloppe budgétaire des travaux de rénovation s'élève à 100 millions de Yen, tandis que le prix de la location n'est pas encore déterminé.



Les enseignants expliquent les raisons qui favorisent le déménagement d'un seul niveau (classes de CM2) pour la prochaine rentrée 2018 et non pas 2 niveaux (CM1 et CM2) : se donner le temps pour tester le bâtiment, surtout avec le flux des élèves, un seul étage à disposition, un seul escalier (sauf en cas d'urgence), la cohabitation avec la crèche japonaise (peut-être avec une seconde crèche dans l'avenir) et le partage temporel des espaces de récréation.

Ils indiquent que la cohabitation avec la partie Japonaise nécessite du temps, puisque peu d'enseignants postés dans l'Annexe parleront japonais, et qu'un seul escalier pour plus de 270 élèves qui représentent les deux niveaux à la fois CM1 et CM2 nécessite une bonne logistique.

Les représentants du cycle 3 citent que les enseignants du CM2 ont accepté de déménager et demandent en contrepartie que ce soit uniquement pour un seul niveau pour la première année. Ils reconnaissent que les élèves de ce niveau sont plus autonomes et maîtriseront les déplacements entre les deux bâtiments.

Il serait aussi possible d'envisager un déménagement supplémentaire en cours d'année, si cela s'avère nécessaire.

Pour répondre à une question des parents, le directeur indique que les élèves feront l'aller-retour au LFI Tokyo pour quelques séances sportives et/ou utiliser la piscine, ainsi que pour prendre quotidiennement les bus scolaires. Le lycée aura certainement besoin d'encadrants supplémentaires pour accompagner les enfants du bus à la nouvelle école.

Les parents demandent s'il est prévu d'avoir une infirmerie sur place à l'Annexe. Le directeur indique qu'il est prévu d'avoir un lieu d'accueil pour les premiers soins, un espace pour qu'un élève malade ou blessé puisse se reposer, et qui nécessitera forcément le déplacement de l'infirmière et un personnel habilité à apporter les premiers soins.

Concernant la restauration, il y a déjà une cuisine dans l'Annexe utilisée pour la crèche et à laquelle on ne peut pas accéder. Le directeur souligne qu'il n'est pas envisageable d'un point de vue budgétaire de recréer une cuisine, et explique que l'administration est plutôt favorable à l'externalisation des repas, soit par le biais d'un prestataire de restauration qui sert les écoles du quartier ou par l'envoi des repas préparés en amont à la cantine du LFI Tokyo.

Les parents demandent à ce qu'il soit possible aux parents concernés de visiter l'Annexe après les travaux. Le directeur indique qu'une visite sera organisée pour les parents, avec aussi une forte implication des enfants concernés.

Les enseignants se demandent si les architectes possèdent tous les éléments concernant les travaux nécessaires, et si l'enveloppe budgétaire pourra couvrir ces travaux, surtout au niveau de l'insonorisation et du renforcement des salles. Le directeur affirme que tous les points seront traités avec le cabinet d'étude.

Les enseignants soulignent également l'importance d'avoir dans le cahier des charges concernant les travaux une salle des maîtres, une BCD, une infirmerie et un secrétariat.

Avant de clôturer la séance, le directeur demande l'avis des parents sur les niveaux qu'ils considèrent favorables à un déménagement au nouveau bâtiment. Après discussions entre les représentants des parents, l'accord est donné pour les CM2 et CM1. Les parents notent également la demande des enseignants (déménagement des classes de CM2 uniquement pour l'année prochaine) et souhaitent connaître la proposition du cabinet d'étude avant d'émettre un avis sur 1 ou 2 niveaux à faire déménager.

Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

A la fin de la séance, le Président, M. SANSEBASTIAN, remercie les participants.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 17h15.